

**MAIRIE D'AZAS**



31380

PROCES VERBAL

Compte-rendu du Conseil Municipal  
26 février 2015

Présents : M-T. Lacourt, B. Fauré, M. Bessière, R. Martin, L. Sicart,  
B. Touret, S. Ruiter, S. Raina, M. Joubert, P. Bruno, C. Antonsanti, V. Fabre, J.-L. Graniti.  
Excusé : D. Duchemin (pouvoir à M-T. Lacourt).  
Absent : L. Testa.

Lecture est faite du compte-rendu du précédent conseil dont les conseillers se réjouissent d'avoir reçu copie par mail avant la séance. Il est voté à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance : Christine Antonsanti.

Lecture est faite de l'ordre du jour de la séance dont les conseillers ont pu prendre connaissance 6 jours auparavant. (Convocation par mail du 20 Février 2015)

Mme le Maire annonce qu'il y aura une délibération supplémentaire de dernière minute, suite à un courrier du Conseil Général, demandant l'annulation de la délibération précédemment votée concernant le SDAN.

Du public assiste au conseil.

*La séance commence :*

**1-1-2015 – Délibération** ouverture des crédits d'investissement de l'exercice 2015 avant le vote du budget unique 2015.

Cette délibération est prise chaque année en tout début d'année pour ouvrir la possibilité au Maire, d'engager, liquider et mandater dès l'ouverture de l'exercice 2015 et jusqu'à l'adoption du budget primitif 2015 toutes les dépenses d'investissement hors reports, et non compris les crédits afférents aux remboursements de la dette, dans la limite, du quart des crédits inscrits à la section d'investissement chapitres : 20, 21 et 23 du budget de l'exercice 2014.

Elle est votée à l'unanimité.

Mouvements de postes,

Magalie Bessière explique qu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant des mouvements de postes à l'école.

A cette fin, elle rappelle les modalités de fonctionnement de la garderie :

- les maternelles forment un groupe à part de 16 h à 17 h 30
- à la suite des TAP, deux groupes sont formés parmi la quarantaine d'enfants
- le mercredi après-midi, deux personnes s'occupent des enfants et une personne doit assurer la surveillance dans le dortoir.

Magalie Bessière souhaite que l'équipe en place, qui fonctionne plutôt bien, reste au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour faire face à cette organisation deux délibérations sont proposées :

**1-2-2015 – Délibération** renouvellement et création de postes CAE 20 heures.

Le contrat aidé de Viviane Tosatto prend fin au mois de mars. C'est un poste d'agent polyvalent (ménage et garderie) sur 20 H par semaine. Son renouvellement est proposé.

Le contrat aidé de Mme Ana Michou-Bazi prend également fin au mois de mars et il n'y a plus de possibilité de le renouveler. La candidature de Mme Béatrice Graniti a été retenue, Mme BESSIERE préparera l'organisation de la rentrée scolaire de septembre 2015.

La délibération est votée à l'unanimité.

**1 – 3 – 2015 – Délibération** création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire.

Afin de maintenir l'équipe en place jusqu'aux vacances de juillet, un contrat à durée déterminée peut être proposé à Mme Ana Michou-Bazi jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014/2015, sur un poste d'adjoint technique non titulaire de 20 H/semaine.

La délibération est votée à l'unanimité.

L'ensemble du Conseil Municipal regrette, par ailleurs, de voir certains enfants passer autant de temps en garderie, souvent jusqu'à 18 h 30, y compris des enfants très jeunes (maternelles).

**1 – 4 – 2015 – Délibération** renouvellement convention de prestations de service relais fourrière.

Cette convention permet d'avoir un prestataire à qui s'adresser en cas de problème avec un chien errant. Le paiement n'intervient que lorsqu'une action est nécessaire.

La délibération est votée à l'unanimité.

**1 – 5 – 2015 – Délibération** annulation de la délibération 10-12-2014

Cette délibération avait été prise à la suite de la demande du Conseil Général pour approuver le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), transférer la compétence communications électroniques au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne et autoriser le Maire à engager les démarches afférentes à ce projet.

Cette délibération doit être reportée car elle a été prise avant que l'Etat ait approuvé officiellement le contenu du SDAN. Le transfert de compétences au SDEGH est par ailleurs remis en question au profit de la création d'un nouveau syndicat spécialement dédié. Mme le Maire déplore qu'en cette période de recherche d'économie, on envisage la création d'une nouvelle structure administrative. Il est cependant proposé de suivre les recommandations du Département et de voter l'annulation de la délibération pour faciliter la mise en œuvre du projet au niveau départemental et, par conséquent, au niveau local.

La délibération est votée à l'unanimité.

Toutes les délibérations ayant été examinées, le Conseil passe aux questions diverses.

### Première phase de préparation du budget

Richard Martin fait un rapide exposé du travail de la commission Finances, qui est dans une phase de « navette » avec la Trésorerie pour ajuster les comptes en vue des opérations de fin d'exercice.

Quelques chiffres ressortent déjà, mais ils doivent être consolidés (voir détail en pièce jointe).

Plusieurs devis ont été remis par les différents conseillers municipaux pour préparer les budgets proposés sur l'exercice 2015. (Voir chiffrage en pièce jointe).

Parmi ceux-ci :

- Le budget de l'école a été revu en détail point par point par Laurence Sicart qui a souhaité ajuster certains postes en fonction des besoins réels.
- Marion Joubert et Loïc Testa pour la commission voirie ont fait un état des lieux des fossés et des voies de la commune : il y a un besoin énorme en matière de curage de fossés et d'entretien des routes. Les devis portent sur les phases prioritaires.
- Jean-Louis Graniti et Marion Joubert pour la commission espaces verts présentent un projet d'égagement des arbres devant l'église et de plantation d'arbres aux abords de l'atelier municipal pour minimiser la nuisance visuelle du bâtiment ainsi qu'au fond du terrain de l'école pour abriter du vent et apporter un confort visuel et ressenti aux enfants et intervenants. Le problème est posé de la sécurité des enfants qui peuvent se cacher derrière la haie et échapper à la surveillance.
- Benoît Fauré complète ces projets en évoquant l'éclairage des abribus et celui du clocher de l'église, peut-être avec des mâts solaires. Il propose également d'acheter de nouveaux isoloirs.
- Richard Martin rappelle les investissements qui ont été reportés : matériel et mobilier pour la cantine, badgeuses (école et mairie) et un ordinateur pour la mairie.
- Magalie Bessière transmet une demande du Conseil Municipal des Jeunes pour l'installation de deux tables de ping-pong en béton aux abords de la salle des fêtes.
- Mme la Maire rappelle un investissement concernant la réserve d'eau dans le quartier d'en Navarre.

- Benoît Fauré explique que la commission urbanisme a travaillé sur un nouveau scénario pour le schéma d'assainissement collectif et une nouvelle version du PLU. Elle a en outre étudié l'opportunité de changer de cabinet d'urbanisme. Pour mener le projet à son terme, une nouvelle enveloppe financière doit être votée.
- Bruno Touret présente un nouveau devis pour la sono mobile comprenant 3 micros et fonctionnant avec une clé USB.
- Jean-Louis Graniti évoque la possibilité d'acheter un véhicule de fonction pour les employés municipaux. En effet, Bernard Fabre utilise sa propre voiture pour assurer différents déplacements nécessaires à l'entretien du territoire communal et reçoit une indemnisation en contre-partie. Mais cet arrangement est peut-être à revoir à terme.
- Le sujet des subventions de la mairie aux associations du village est abordé : toutes les associations concernées ont-elles remis leurs comptes ? la mairie a-t-elle vocation à subventionner systématiquement les associations ? la mairie verse par ailleurs une cotisation à plusieurs organismes externes, faut-il continuer dans cette voie ? le débat reste ouvert.
- Virginie Fabre rappelle que la commémoration du 11 novembre aura lieu cette année à Azas pour les trois villages (inclus Montpitol et Roqueserrière) et qu'il faut prévoir un budget pour cet évènement.

### Informations diverses.

Magalie Bessière présente les projets du CMJ :

- un projet « espaces jeunes » a été testé pendant les vacances : la salle de l'atelier a été ouverte pendant 4 demi-journées avec jeux de société et boissons sous le contrôle d'un adulte. Le problème de la responsabilité est posé, faut-il prendre une assurance ?
- un projet « activité fête » est en cours avec un défilé de « caisses à savons » et une après-midi sportive.

Laurence Sicart informe que les badgeuses pour le personnel de la mairie et de l'école ont été installées. Côté enfants, le matériel de scanérisation (douchette) est en cours d'initialisation.

Elle rapporte que lors de la dernière réunion avec les délégués de parents d'élèves, la question de la gratuité des temps périscolaires pour les enfants des bénévoles pendant leur intervention a été posée. Aucune objection n'est faite pour que les enfants des bénévoles bénéficient d'une garderie gratuite pendant l'intervention de leurs parents.

Suivi du périscolaire du mercredi : après la réunion provoquée par le mécontentement de plusieurs parents d'élèves, il avait été proposé aux parents d'inscrire leurs enfants dans la limite de 20 places disponibles. A l'issue de la période d'inscription, une seule inscription supplémentaire a été notée concernant un seul enfant pour un seul mercredi, en plus des sept enfants régulièrement inscrits.

La mairie maintiendra son effort pour accueillir ces enfants à l'école d'Azas jusqu'à la fin de l'année scolaire et appuie l'initiative de la CCTA pour que l'accueil soit de nouveau fait à la Treille l'année prochaine.

La question est posée du service d'accueil minimum à l'école en cas de grève des enseignants ou d'intempéries. Mme le Maire répond que c'est une obligation légale de garantir un accueil dans la limite de ses possibilités.

### Internet :

Stéphanie Ruitter fait un point sur le site internet de la mairie : le nom de domaine a été transféré au nouveau prestataire. Les données n'ont pas été récupérées. La commission travaille à la nouvelle présentation du site.

Un point d'accès gratuit à internet a été mis en place dans le hall de la mairie. Les règles d'utilisation sont en cours d'élaboration.

### Commémoration du 8 mai :

Virginie Fabre nous informe que cette cérémonie aura lieu le 22 mai après-midi. Après le recueillement au monument, les anciens raconteront aux enfants la manière dont la guerre a été vécue à Azas.

### Transport des personnes âgées (SITPA) :

En tant que déléguée, Christine Antonsanti annonce qu'une nouvelle plaquette est sortie avec les modalités et les tarifs pour obtenir une réduction sur les transports pour les personnes âgées.

Enfin, premier résultat du recensement, la population d'Azas est passée à 645 habitants.

*La séance est levée à minuit.*

<b>Mme Marie-Thérèse LACOURT</b>	<b>M. Benoît FAURÉ</b>	<b>Mme Magalie BESSIERE</b>	<b>M. Richard MARTIN</b>	<b>Mme Laurence SICART</b>
<b>M. Bruno TOURET</b>	<b>Mme Stéphanie RUITER</b>	<b>M. Loïc TESTA</b> Absent	<b>M. Serge RAINA</b>	<b>Mme Marion JOUBERT</b>
<b>Mme Patricia BRUNO</b>	<b>M. David DUCHEMIN</b> Procuration à <b>M-T LACOURT</b>	<b>Mme Christine ANTONSANTI</b>	<b>Mme Virginie FABRE</b>	<b>M. Jean-Louis GRANITI</b>

PJ1 : Récapitulatif des devis présentés au cours du Conseil Municipal fourni par Richard Martin.

PJ2 : Présentation générale de l'exécution du budget 2014 (chiffres à consolider) fournie par R. Martin.

PJ3 : Tableau des permanences du bureau de vote pour les élections départementales

Pièce jointe 1

## **Préparation budget 2015**

### **1) Proposition d'ouverture de crédits pour l'école :**

Fournitures pédagogiques : 4000

Fournitures garderie : 1000

Fournitures TAPS : 3000

Maintenance photocopieur : 1000

Transport piscine : 600

Location bassin : 1100

Subvention à la coopérative pour transports : 1000

Subvention coopérative pour Noël:1000

175 Rue de la Mairie, Le Communal 31380 AZAS Tél : 05.61.84.42.07 Fax : 05.61.84.50.36

email : [azas.mairie@wanadoo.fr](mailto:azas.mairie@wanadoo.fr) - Site : <http://www.mairie-azas.fr>

Subvention exceptionnelle voyage : 1000

Fournitures diverses pour cantine : 200

**Total : 13900**

1/3 de la subvention d'amorçage (mise en place des nouveaux rythmes scolaires) soit 1366 euros a été versé en novembre 2014. Le reliquat (3134 euros) devrait être versé avant le 30 juin 2015.

**2) Devis présentés pour nouvelles opérations :**

Plantations : 525 (fonctionnement)

Tables de ping-pong : 1900 (investissement)

Curage fossés : 980 (fonctionnement)

Etudes assainissement (réalisation scénario supplémentaire) : 1314 (investissement)

Travaux d'élagage : 3300 Attendons réponse trésorier pour inscription en fonctionnement ou en investissement.

Isoloirs : 664,80 (Attendons réponse trésorier pour inscription en fonctionnement ou en investissement).

Ordinateur école : 795 (investissement)

Armoires associations : 1580 (investissement)

Travaux école : 200000 (investissement)

Menuiseries mairie : 11358 (investissement)

Eclairage route St Sulpice : 10000 (notifié par SDEHG) (fonctionnement)

Eclairage abribus : 5000 (devis demandé) (fonctionnement)

**3) Investissements déjà inscrits au budget 2014 :**

Matériel cantine (machine à laver, sèche-linge, four) : 7893

Badgeuse : 5500

Honoraires En Navarre : 2710 (devis à actualiser)

Honoraires assainissement : 6420

Sono (nouveau devis) 1570

Diagnostic accessibilité : 1500 (devis à demander)

Reliquat achat terrain Pauchard : 3500

Provision pour chemins ruraux : 5270

Réserve eau En Navarre : 51020

Pool routier 2013-2015 : 86400

Reliquat étude PLU : 6190

Provision pour actualisation PLU : 30000

## Pièce jointe 2

<b>PRESENTATION GENERALE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2014 (à confirmer)</b>						
			<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Réalisations de l'exercice 2014	section de fonctionnement	A	333001,72	G	381313,04	<b>48311,32</b> *
	section investissement	B	139299,96	H	204603,29	<b>65303,33</b> *
Report de l'exercice 2013	report en section fonctionnement	C (si deficit)		I (si excédent)	129808,26	129808,26 *
	report en section investissement	D (si deficit)		J (si excédent)	32272,22	32272,22 *
	total réalisations + reports	A+B+C+D	472301,68	G+H+I+J	747996,81	<b>275695,13</b>
Restes à réaliser à reporter en 2015	RAR section fonctionnement	E		K		
	RAR section investissement	F	21610,00	L	30078,00	
	Total des RAR à reporter en 2015	E+F	21610,00	K+L	30078,00	8468,00
Résultats cumulés	section de fonctionnement	A+C+E	333001,72	G+I+K	511121,30	<b>178119,58</b>
	section investissement	B+D+F	160909,96	H+J+L	266953,51	<b>106043,55</b>
	total cumule	A+B+C+D +E +F	493911,68	G+H+I+J+K+L	778074,81	<b>284163,13</b>
<b>Situation trésorerie au 31/12/2014</b>						
Trésorerie réelle :	220960					
Trésorerie comptable public :	242491					

# ELECTIONS DEPARTEMENTALES

## SCRUTIN DES 22 ET 29 MARS 2015

### PERMANENCES AU BUREAU DE VOTE

**BUREAU :**

Président : *Marie-Thérèse LACOURT (06 74 79 53 55) ;*  
Assesseurs Titulaires (2): *Benoît FAURÉ, Bruno TOURET,*  
*David DUCHEMIN*  
Secrétaire : *Patricia BRUNO*  
Ouverture : *8 heures*



Les membres du bureau doivent arriver à **07h50** et doivent rester le soir pour **signer les PV**

<b>ASSESSEURS</b>	<b>1<sup>er</sup> TOUR</b>	<b>2<sup>ème</sup> TOUR</b>
<b>8 heures – 10 heures</b>	-Magalie BESSIERE -Marie-Thérèse LACOURT -Loïc TESTA	-Magalie BESSIERE -Marie-Thérèse LACOURT -Loïc TESTA
<b>10 heures - 12 heures</b>	-Laurence SICART -Richard MARTIN -Marion JOUBERT	-Laurence SICART -Richard MARTIN -Marion JOUBERT
<b>12 heures - 14 heures</b>	-Jean-Louis GRANITI -Marie-Thérèse LACOURT -Bruno TOURET	-Jean-Louis GRANITI -Marie-Thérèse LACOURT -Bruno TOURET
<b>14 heures - 16 heures</b>	-Stéphanie RUITER -Serge RAINA -Virginie FABRE	-Serge RAINA -Virginie FABRE - Nathalie REILHAC
<b>16 heures – 18 heures</b>	-Benoît FAURÉ -Patricia BRUNO -David DUCHEMIN	-Benoît FAURÉ -Patricia BRUNO -David DUCHEMIN

**Clôture : 18 heures**

**Formation des paquets de dix enveloppes : L. Sicart ; M. Joubert ; S. Raina ; P. Bruno ; B. Fauré.**

**SCRUTATEURS :** Dépouillement : M. Joubert ; P. Bruno ;  
Contrôle : L. Sicart ; M-T Lacourt  
Classement bulletins : B. Fauré  
Classement enveloppes vides par paquet de 50 : D. Duchemin

**POINTEURS :** Serge Raina Bruno Touret

**BULLETINS NULS :** Christine ANTONSANTI (agrafage, classement et comptage)